Comité de Pilotage Natura 2000 du Site « **Coteaux calcaires et anciennes carrières de La Meauffe, Cavigny et Airel** »

et

Comité de gestion de l'Espace Naturel Sensible de « **la carrière et fours à chaux de Cavigny** »

Réunion du 22 février 2022
à Cavigny

Compte-rendu

L'Europe investit dans les zones rurales

RÉGION NORMANDIE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

UNION EUROPÉENNE
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Nicolas FILLOL I 02 33 71 62 47 **I nfillol@parc-cotentin-bessin.fr**
Chargé de mission Natura 2000

Présents

Mme Milcah BAUDEUEIX, commune de La Meauffe
M. Jean-Claude BRAUD, Conseiller Départemental de la Manche
M. Stéphane DE SAINT JORES, DDTM de la Manche
M. Saïd El MANKOUCH, Direction de gestion de l'espace et ressources naturelles, conseil départemental de la Manche
M. Nicolas FILLOL, PNR des Marais du Cotentin et du Bessin
Mme Céline HENNACHE, Service Patrimoine et Gestion des Milieux Naturels, Conseil Départemental de la Manche
M. Richard JACQUELINE, AAPPMA Saint-Lô
M. Pascal LANGLOIS, maire de La Meauffe
Mme Martine MARIE, commune de Cavigny
Mme Mélanie MARTEAU, GMN
M. Blaise MICARD, Service Patrimoine et Gestion des Milieux Naturels, Conseil Départemental de la Manche
M. Peterson MEVEL, Service Patrimoine et Gestion des Milieux Naturels, Conseil Départemental de la Manche
Mme Valérie NOUVEL, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Manche en charge de la transition et de l'adaptation au changement climatique
Mme Nathalie SIMON, CPIE du Cotentin
M. Laurent VATTIER, DDTM de la Manche

Excusés

M. Thomas BIÉRO, DREAL Normandie
M. Guillaume BINET, OFB
Mme Nicole GODARD, Conseillère Départementale de la Manche
Mme Emmanuelle POULAIN, Conservatoire des Espaces Naturels
M. Gérard TAPIN, PNR des Marais du Cotentin et du Bessin
Mme Stéphanie THOUROUDE, commune de Cavigny
M.André MASSET, Président de l'Association du Vélorail de la Vallée de la Vire (ex Association pour la Vire)

Compte-rendu

Valérie NOUVEL accueille les participants et rappelle l'ordre du jour.

Après échange entre les participants, M. le Maire de La Meauffe étant retenu par ailleurs au démarrage de la réunion, l'élection à la présidence du comité de pilotage et choix de la structure d'animation est reportée à l'issue de la réunion.

1- Bilan d'activités Natura 2000

Nicolas FILLOL présente l'évolution des effectifs de chauve-souris en hibernation. Après deux saisons où des perturbations à l'extérieur des fours avaient fait baisser les effectifs de Grand Rhinolophe, on observe depuis deux hivers une reprise des effectifs. Pour le Grand Murin, les effectifs sont stables et on n'observe pas de plus-value aussi nette des aménagements que pour le Grand Rhinolophe. Mélanie MARTEAU explique que les populations de Grand Rhinolophe sont plutôt en amélioration tandis que la situation du Grand Murin est moins

positive, de plus les effectifs de cette espèce dans les sites souterrains connaissent des fluctuations plus grandes en lien avec les températures hivernales.

Pour les fours de Bahais, les aménagements ont conduit à une stabilisation des effectifs. Là aussi, les températures hivernales clémentes peuvent atténuer la plus-value des aménagements. Blaise MICARD propose de regarder les possibilités d'amélioration de l'accueil dans les sites aménagés. Céline HENNACHE note que l'environnement immédiat des fours à Bahais a beaucoup été modifié (baisse du linéaire de haies et des boisements notamment). C'est un paramètre à prendre en compte.

Puis Nicolas FILLOL présente les travaux sur l'utilisation du site par les chauves-souris hors hibernation.

Une colonie de Grand Rhinolophe a été détectée dans le hameau du Hamel Bazire en périphérie du site Natura 2000 sans que l'on puisse savoir s'il s'agit de la colonie principale ou d'un site satellite. Par ailleurs, les inventaires acoustiques montrent une forte activité de chasse des chauves-souris sur le site, principalement concentrée sur les plans d'eau de la Meauffe et le long de la Jouenne.

Nathalie SIMON propose de faire appel aux habitants des communes riveraines pour faire remonter des informations sur d'éventuelles colonies dans les bâtiments.

Valérie NOUVEL remarque que la conservation des gîtes de reproduction et des terrains de chasse dépasse le cadre du site Natura 2000. Nicolas FILLOL confirme qu'au-delà du site, les outils spécifiques ne pourront pas être mobilisés mais que des actions de connaissance et de sensibilisation peuvent tout de même être engagées.

La cartographie des végétations a été ré-actualisée en 2021. La principale variation par rapport à 2009 concerne le labour des prairies en rive gauche de la Vire (en 2010).

Un état des lieux de la population de Cordulie à corps fin a été réalisé (2019-2021). Les exuvies ont été trouvées autour du plan d'eau de la carrière de la Meauffe. Leurs effectifs ont augmenté de façon importante au cours de la période de suivi mais compte tenu de la courte durée des inventaires (3 ans), il n'est pas possible d'en tirer des conclusions. D'autres comptages d'exuvies seront à prévoir dans quelques années.

Les travaux de lutte menés contre la Crassule de Helms (Syndicat de la Vire et Conservatoire des Espaces Naturels) semblent, sur le site, porter leurs fruits, puisque le volume récolté en 2021 a notablement diminué. Il est là encore impossible cependant d'en tirer des conclusions compte tenu du nombre important de foyers aux environs. La Jussie a été découverte en basse vallée de la Vire mais pour l'instant le site Natura 2000 n'est pas concerné.

Laurent VATTIER conclut cette première partie en rappelant que l'effort porté sur l'hibernation des chauves-souris a permis de remplir les objectifs sur ce plan. Cependant la situation globalement mauvaise de ce groupe d'espèces justifie que l'on s'intéresse maintenant un peu plus aux autres aspects de leur cycle de vie et notamment les gîtes de reproduction et les terrains de chasse.

2- Bilan d'activités Espace Naturel Sensible

Blaise MICARD rappelle quelques éléments sur la politique ENS du Conseil Départemental. Céline HENNACHE présente ensuite l'historique du site puis les travaux réalisés entre 2019 et 2022.

La fréquentation du site, qui n'est pourtant pas encore ouvert au public, a été favorisée par la non fermeture systématique de la barrière par le riverain qui dispose de la même entrée. Le Département a donc dû établir une seconde entrée en retrait desservant uniquement ses propriétés.

Suite à la présentation des résultats du suivi des amphibiens, Nathalie SIMON fait remarquer que la dégradation du bassin-versant, via la qualité des eaux, rend les actions d'amélioration des biotopes de ces espèces peu efficaces.

Le programme d'animations nature a été largement impacté par les restrictions sanitaires liées au COVID.

3- Perspectives Espace Naturel Sensible

Une seconde tranche d'aménagement des fours à chaux est prévue en 2022. Le permis de construire déposé fin 2021 a été validé récemment. A Bahais, les travaux permettront d'accéder au toit des fours en sécurité tandis qu'au Hamel Bazire les aménagements permettront de concilier l'accès du public à une partie des galeries, l'amélioration des conditions d'hibernation et le maintien de l'activité d'essaimage automnal des chauves-souris.

Après cette phase de chantier, l'aménagement d'un sentier de découverte est prévu. Valérie NOUVEL souhaite que ce travail permette d'associer les acteurs locaux mais aussi que cette future interprétation soit compréhensible par un large public (enfants, handicapés…).

Blaise MICARD propose d'organiser une visite de l'ENS à l'attention du conseil municipal de Cavigny et d'intégrer un article dans le bulletin municipal concernant ces actualités sur le site.

4- Perspectives Natura 2000

En plus de ce qui vient d'être évoqué pour l'ENS de Cavigny, il est prévu de poursuivre la lutte contre la Crassule de Helms (Syndicat de la Vire/CEN).

La question du devenir du site côté La Meauffe méritera que l'on se pose la question d'un éventuel projet de valorisation locale.

Le planning régional de révision des Documents d'Objectifs prévoit une actualisation en 2023 pour notre site. Nicolas FILLOL et Laurent VATTIER proposent au regard de ce qui a été dit précédemment de prendre le temps d'améliorer nos connaissances sur les gîtes de reproduction et terrains de chasse des chauves-souris y compris aux alentours, avant d'envisager une révision du Document d'Objectifs. Celle-ci pourrait intervenir en 2024.

5- Election à la présidence du comité de pilotage et choix de la structure d'animation

Laurent VATTIER après avoir rappelé les rôles respectifs du président de comité de pilotage et de la structure animatrice fait un appel à candidature et propose aux représentants des collectivités de se prononcer.

- Présidence du Comité de pilotage : Pascal LANGLOIS, seul candidat est élu à l'unanimité.
- Maîtrise d'ouvrage du Document d'Objectifs : le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, seul candidat est renouvelé dans ses fonctions à l'unanimité.

Ces deux mandats couvrent une période de 3 ans.

L'ordre du jour étant épuisé, Valérie NOUVEL clôt la séance et remercie les participants.